



Bulletin Officiel

N° 4793 Lundi 16 Février 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT- CREDIMMO 1	2
FCC BIAT- CREDIMMO 2	3
EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 »	4

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

SOTUMAG – AGE -	5
BANQUE DE L'HABITAT – BH – AGE -	5
BANQUE DE L'HABITAT – BH – AGO -	6

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2015-1 »	7-11
---	------

COURBE DES TAUX

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

ANNEXE

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31/12/2014

- SICAV TRESOR
- ARABIA SICAV
- SANADETT SICAV

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT- CREDIMMO 1

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P2** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 1** », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts, aux taux respectifs de **TMM*+1,20%** et **TMM*+2,20%**, relatifs à l'échéance du **15 février 2015**, seront effectués comme suit :

Part P2 :

Principal Unitaire	:	46,009 DT	par part P2
Intérêt Unitaire brut	:	6,410 DT	par part P2
<hr/>			

Total brut : 52,419 DT par part P2

Part S :

Principal Unitaire	:	46,009 DT	par part S
Intérêt Unitaire brut	:	7,461 DT	par part S
<hr/>			

Total brut : 53,470 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 4,90%.

AVIS DES SOCIETES

FCC BIAT- CREDIMMO 2

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P2** et **P3** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 2** », que le remboursement desdites parts en capital pour **P2** et le règlement des intérêts pour **P2**, **P3** et **S**, aux taux respectifs de **TMM*+1,00%**, **TMM*+1,70%** et **TMM*+2,00%**, relatifs à l'échéance du **15 février 2015**, seront comme suit :

Part P2 :

Principal Unitaire :	61,106 DT	par part P2
Intérêt Unitaire brut :	2,153 DT	par part P2

Total brut : 63,259 par part P2

Part P3 :

Intérêt Unitaire brut :	16,867 DT	par part P3
-------------------------	-----------	-------------

Total brut : 16,867 DT par part P3

Part S :

Intérêt Unitaire brut :	17,633 DT	par part S
-------------------------	-----------	------------

Total brut : 17,633 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 4,90%.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 »

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire «STB 2008/2» que le remboursement en capital et le règlement des intérêts au taux de 6,50% relatif à la sixième échéance du 18 février 2015, seront effectués à partir de **mercredi 18 février 2015**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de TUNISIE CLEARING comme suit :

- Principal par obligation : **6,250 DT**
- Intérêt brut par obligation : **4,469 DT**
- Total brut par obligation : **10,719 DT**

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**Société Tunisienne des Marchés de Gros
« SOTUMAG »**

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Conformément à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 Janvier 2015 qui a décidé le report de cette réunion, et ce jusqu'à l'achèvement des procédures de nomination du mandataire spécial de l'Etat aux Assemblées Générales de la société d'une part et à l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 9 Décembre 2014 , messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués (pour la deuxième fois) en Assemblée Générale Extraordinaire le **Lundi 23 Février 2015 à 9 heures** au siège social de la Société Tunisienne des Marchés de Gros – Route de Naâssen Bir Kassâa Ben Arous – pour délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- Actualisation de l'article 3 paragraphe 1 et l'article 23 paragraphe 12 du statut de la société.
- Pouvoirs donnés au Président Directeur General ou à son représentant ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer toute formalité légale.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2014 - AS - 2125

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BANQUE DE L'HABITAT
Siège social : 18, av. Mohamed V- 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le mercredi 18 février 2015 à 10 heures, à l'Hôtel le Sheraton Nord Hilton, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social de la banque.
- 2- Dissociation des pouvoirs entre le président du conseil d'administration et le directeur général.
- 3- Approbation de la mise à jour des statuts.

Les titulaires des actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

2014 - AS - 2120

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BANQUE DE L'HABITAT
Siège social : 18, av. Mohamed V- 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 18 février 2015 à 11 heures, à l'Hôtel le Sheraton Nord Hilton, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires,
- 2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2013,
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2013,
- 4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2013,
- 5- Résorption des résultats déficitaires par les réserves,
- 6- Quitus aux administrateurs,
- 7- Ratification de la cooptation d'un Administrateur,
- 8- Renouvellement des mandats d'administrateurs,
- 9- Lancement d'un Emprunt obligataire et/ou Subordonné.
- 10- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres du comité permanent d'audit interne et celle du comité des risques.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Cet avis annule et remplace ceux publiés aux Bulletins Officiels du CMF en date des 15/01/2015, 16/01/2015, 19/01/2015 et 20/01/2015

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2015-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **27 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **17 décembre 2014** a décidé d'émettre un emprunt obligataire et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **29 janvier 2015** et clôturées au plus tard le **22 avril 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29 avril 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 29 janvier 2015 auprès de Attijari Leasing, sise à Rue du Lac d'Annecy -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 255 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2015 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2015-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par un intermédiaire en bourse agréé mandaté par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle-même (un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing au Bulletin Officiel du CMF).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 avril 2015**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **22 avril 2015** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% brut par an ;
- ✓ Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% brut par an.

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

7,60% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

- Suite -

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

7,80% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans :**

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **d'avril** de l'année N-1 au mois de **mars** de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 avril 2020** pour les deux Catégories A et C et le **22 avril 2022** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 avril** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **22 avril 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22 avril 2016** pour les catégories A et C et le **22 avril 2018** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,60 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,80% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de décembre 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,8242%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,1242%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 07 février 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **06 janvier 2015**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Leasing.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par un intermédiaire en bourse qui sera désigné par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle même (un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing dans le Bulletin Officiel du CMF).

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger un intermédiaire en Bourse de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt

- Suite -

«Attijari Leasing 2015-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 13/01/2015 sous le numéro 15-0887, du document de référence « Attijari Leasing 2014 » enregistré par le CMF en date du 19/09/2014 sous le n°14-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au quatrième trimestre 2014 ainsi qu'au premier trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 16 FEVRIER 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,958%		
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015		4,961%	
TN0008002958	BTC 52 SEMAINES 24/03/2015		4,974%	
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015		4,986%	
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		5,045%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		5,058%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,064%	999,324
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		5,070%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,083%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,095%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,111%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016	5,120%		
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,150%	1 000,929
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,418%	916,518
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,496%	995,632
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,760%	1 021,214
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,996%		981,751
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,092%	980,747
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,113%	797,371
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,145%	977,300
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,265%	968,036
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,352%	960,132
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,384%		970,387
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,437%	1 025,734
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,447%	950,444
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,514%		965,129

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	153,706	153,746		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,571	13,575		
3	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	99,981	99,987		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
4	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,398	1,399		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
5	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	37,567	37,577		
6	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,096	51,110		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
7	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	165,385	165,332		
8	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	586,665	586,029		
9	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	116,056	116,170		
10	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	126,547	126,755		
11	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	121,765	121,808		
12	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	112,674	112,813		
13	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	97,844	97,944		
14	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	133,074	133,109		
15	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	91,856	91,650		
16	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	102,988	103,011		
17	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	102,969	102,989		
18	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	103,603	103,633		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 454,458	1 458,762		
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 399,203	2 405,205		
21	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,784	111,499		
22	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	103,972	104,291		
23	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	131,616	132,022		
24	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 207,035	1 217,642	1 217,789		
25	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	131,754	132,524		
26	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,365	16,374		
27	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 165,107	5 169,736		
28	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 012,405	5 013,303		
29	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,339	2,357		
30	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,039	2,050		
31	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,110	1,112		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
32	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,488	109,032	109,069
33	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	103,995	104,435	104,466
34	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	106,020	106,515	106,547
35	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,733	103,234	103,246
36	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,916	104,469	104,506
37	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,837	107,245	107,278
38	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,303	104,853	104,924
39	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	102,996	103,451	103,481
40	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	103,089	103,479	103,505
41	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,095	105,556	105,588
42	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,119	102,554	102,582
43	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,165	104,668	104,705
44	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	104,217	104,689	104,719
45	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,676	107,168	107,200
46	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,639	106,135	106,168
47	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,337	103,773	103,802
48	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,629	103,095	103,126
49	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,702	105,207	105,239
50	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,786	103,299	103,333
51	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,707	104,206	104,236
52	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,892	105,355	105,385
53	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,652	103,173	103,209
54	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,615	104,119	104,151
55	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,957	105,387	105,416
56	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,377	102,835	102,866

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
57	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,527	10,576	10,579
58	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,823	103,233	103,266
59	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	104,004	104,536	104,573
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	99,880	99,891
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
61	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,462	101,951	102,036
SICAV MIXTES								
62	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,830	65,767	65,689
63	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	148,724	146,534	146,487
64	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 489,820	1 475,959	1 476,744
65	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	113,033	113,648	113,746
66	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	112,063	112,420	112,619
67	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	85,430	84,746	84,619
68	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	17,176	17,356	17,371
69	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	272,658	278,178	278,981
70	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	32,349	31,942	32,156
71	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 419,706	2 413,262	2 419,899
72	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	78,209	77,954	77,968
73	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	57,858	58,006	57,980
74	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	100,944	99,056	98,993
75	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	110,547	106,938	106,885
76	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	97,573	94,775	94,755
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
77	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,421	11,466	11,464
78	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	12,387	12,547	12,539
79	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	15,946	16,166	16,145
80	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	14,845	15,296	15,241
81	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	13,041	13,208	13,217
82	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	11,559	11,539	11,552
83	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,671	10,670	10,671
84	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,723	10,758	10,760
85	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	127,420	127,240	126,943
86	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	124,932	124,036	123,776
87	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	11,080	10,585	10,656
88	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	109,024	107,248	107,332
89	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	20,475	20,637	20,668
90	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	76,592	75,594	75,803
91	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	79,825	77,842	78,138
92	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	98,109	97,492	97,668
93	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	86,054	85,681	85,634
94	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	98,010	97,162	97,234
95	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	104,629	104,828	104,911
96	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,319	8,986	8,918
97	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	7,293	7,034	7,007
98	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	103,187	103,010
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	103,033	104,492	104,684
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	99,614	99,987	100,690
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	140,321	141,594	141,744
102	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,578	10,141	10,267
103	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	122,856	119,395	120,397
104	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	121,140	119,582	119,741
105	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	104,666	105,462	105,773
106	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	104,777	103,541	104,411
107	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	177,008	183,197	183,365
108	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	163,377	168,536	168,610
109	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	144,094	147,517	147,600
110	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 422,029	12 541,943
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,736	18,932
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	135,884	136,434
113	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	103,269	103,963
114	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En dissolution	En dissolution
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	117,445	121,455	120,353
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 765,656	8 753,343
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	9,085	8,947	9,097
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	99,071	99,331
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,289	100,018
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,892	8,905	9,010
121	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,867	98,675

* En dissolution pour expiration de la durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

SICAV TRESOR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE AU 31 DECEMBRE 2014

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV TRESOR, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Décembre 2014.

L'actif net de la société SICAV TRESOR au 31 Décembre 2014 totalise..... **604 345 834,803 TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif de la société « SICAV TRESOR » ci-joint arrêté au 31 Décembre 2014 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons que :

- L'examen de la composition de l'actif net nous a permis de déceler le non-respect du ratio de liquidité fixé à un minimum de 20% de l'actif par l'article 2 du décret N° 2001 – 2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002 – 1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001 ;
- Votre société a continué courant l'exercice 2014 à amortir la décote (surcote) constatée sur le portefeuille des BTA. Toutefois, le deuxième alinéa de la NCT 17 relative aux OPCVM a prévu d'autres méthodes d'évaluations des obligations et valeurs assimilées tels que les titres de créance émis par le Trésor et négociables sur le marché financier à savoir :
 1. A la valeur de marché lorsqu'elles ont fait l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 2. Au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 3. A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le prix d'acquisition ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Fait à Tunis, le 26 Janvier 2015

**Le Commissaire aux Comptes
Sleheddine ZAHAF**

SICAV TRESOR

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2014	31/12/2013
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	491 596 663,713	545 875 137,396
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		88 413 634,830	94 200 710,317
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		394 241 499,651	442 447 704,129
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPC)		8 941 529,232	9 226 722,950
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	112 960 734,654	94 165 763,674
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		112 960 342,503	94 165 089,038
AC2-B	DISPONIBILITES		392,151	674,636
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	191 468,448	2 720,102
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		191 468,448	2 720,102
TOTAL ACTIF			604 748 866,815	640 043 621,172
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	276 643,671	279 604,942
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	126 388,341	116 462,014
TOTAL PASSIF			403 032,012	396 066,956
ACTIF NET			604 345 834,803	639 647 554,216
CP1	CAPITAL	CP1	580 968 751,278	614 138 913,705
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	23 377 083,525	25 508 640,511
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		4 415,658	737,493
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		25 410 922,412	29 250 167,521
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-2 038 254,545	-3 742 264,503
ACTIF NET			604 345 834,803	639 647 554,216
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			604 748 866,815	640 043 621,172

SICAV TRESOR

		Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/10/2014	01/01/2014	01/10/2013	01/01/2013
	au	au	au	au	au
		31/12/2014	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2013
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	5 396 868,489	23 329 834,648	7 514 674,802	31 144 910,072
PR1-A REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		1 046 091,491	4 232 526,142	1 119 599,440	4 574 473,027
PR1-B REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		4 350 776,998	17 479 803,404	6 395 075,362	26 351 867,107
PR1-C REVENUS DES AUTRES VALEURS		0,000	1 617 505,102	0,000	218 569,938
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 946 140,087	6 104 249,084	498 501,910	2 580 622,412
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		134 887,508	391 831,843	69 512,617	1 019 099,919
PR2-B REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		174 603,405	333 080,770	51 169,400	221 655,888
PR2-C REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		616 110,871	2 844 794,003	373 812,221	1 335 858,933
PR2-D REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		1 020 538,303	2 534 542,468	4 007,672	4 007,672
REVENUS DES PLACEMENTS		7 343 008,576	29 434 083,732	8 013 176,712	33 725 532,484
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-834 378,201	-3 275 272,878	-863 620,256	-3 647 110,520
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 508 630,375	26 158 810,854	7 149 556,456	30 078 421,964
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-192 565,143	-747 888,442	-195 195,687	-828 254,443
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 316 065,232	25 410 922,412	6 954 360,769	29 250 167,521
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 136 362,951	-2 038 254,545	-2 880 771,646	-3 742 264,503
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 179 702,281	23 372 667,867	4 073 589,123	25 207 903,018
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		2 136 362,951	2 038 254,545	2 880 771,646	3 742 264,503
PR4-B VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		858 735,016	1 954 333,218	518 856,655	-1 212 183,913
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-1 019 725,276	-4 185 092,180	-1 124 602,837	-1 165 831,747
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION		0,000	-250,524	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 155 074,972	23 179 912,926	6 348 614,587	26 872 151,861

SICAV TRESOR
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2014 AU 31-12-2014

DESIGNATION	Période du 01/10/2014	Période du 01/01/2014	Période du 01/10/2013	Période du 01/01/2013
	au	au	au	au
	31/12/2014	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2013
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	6 155 074,972	23 179 912,926	6 348 614,587	26 872 151,861
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	6 316 065,232	25 410 922,412	6 954 360,769	29 250 167,521
AN1-B VARIATION DES +/- VAL POT. SUR TITRES	858 735,016	1 954 333,218	518 856,655	-1 212 183,913
AN1-C +/- VAL. REAL./CESSION TITRES	-1 019 725,276	-4 185 092,180	-1 124 602,837	-1 165 831,747
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	0,000	-250,524	0,000	0,000
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	-25 219 746,205	0,000	-27 818 333,972
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-53 515 818,878	-33 261 886,134	-79 883 240,189	-103 761 453,200
SOUSCRIPTIONS	202 723 031,229	712 213 016,976	150 884 541,928	605 224 792,904
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	197 813 000,000	696 875 200,000	146 414 200,000	588 830 000,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1 908 516,148	-6 049 735,346	-835 767,552	-2 577 814,474
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	1 488,850	6 609 221,097	174,736	7 518 804,153
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.EN COURS.(S)	6 817 058,527	14 778 331,225	5 305 934,744	11 453 803,225
RACHATS	-256 238 850,107	-745 474 903,110	-230 767 782,117	-708 986 246,104
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-249 700 000,000	-728 149 000,000	-223 864 100,000	-689 409 700,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	2 416 450,841	6 384 382,405	1 283 291,506	3 157 072,122
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-1 879,470	-6 893 699,745	-267,233	-7 537 550,498
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.EN COURS.(R)	-8 953 421,478	-16 816 585,770	-8 186 706,390	-15 196 067,728
VARIATION DE L'ACTIF NET	-47 360 743,906	-35 301 719,413	-73 534 625,602	-104 707 635,311
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE	651 706 578,709	639 647 554,216	713 182 179,818	744 355 189,527
AN4-B FIN DE PERIODE	604 345 834,803	604 345 834,803	639 647 554,216	639 647 554,216
AN5 NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE	6 385 921	6 179 789	6 954 288	7 185 586
AN5-B FIN DE PERIODE	5 867 051	5 867 051	6 179 789	6 179 789
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE	102,053	103,506	102,552	103,590
B- FIN DE PERIODE	103,006	103,006	103,506	103,506
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,70%	3,50%	3,69%	3,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01.01.2014 AU 31.12.2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-12-2014 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Toutefois, la décote sur acquisition est amortie d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Elle est constatée en déduction du prix de revient. La partie amortie est soustraite des sommes non distribuables.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2014	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés	1.333.600	86.176.294,404	88.413.634,830	14,63
AIL 2011/1	15.000	600.000,000	618.756,000	0,10
AIL 2012/1	30.000	1.800.000,000	1.854.672,000	0,31
AIL 2013/1	10.000	800.000,000	826.144,000	0,14
AIL 2014/1	10.000	1.000.000,000	1.024.640,000	0,17
AMEN BANK 2006	20.000	600.000,000	625.760,000	0,10
AMEN BANK 2009 A	30.000	1.999.500,000	2.021.724,000	0,33

AMEN BANK 2009 B	30.000	1.999.500,000	2.022.588,000	0,33
AMEN BANK 2010 SUB	50.000	3.666.000,000	3.721.960,000	0,62
AMEN BANK 2011/1 SUB	30.000	2.100.000,000	2.127.240,000	0,35
AMEN BANK2008	10.000	700.000,000	724.168,000	0,12
ATB 2007/1(20 ANS)	20.000	1.300.000,000	1.341.328,000	0,22
ATB 2007/1(25 ANS)	31.000	2.231.496,000	2.305.152,000	0,38
ATB 2009/A2	15.000	937.500,000	963.336,000	0,16
ATB 2009/B1	5.000	500.000,000	514.116,000	0,09
ATL 2010/1	15.000	300.000,000	305.304,000	0,05
ATL 2010/2	10.000	600.000,000	600.152,000	0,10
ATL 2011	15.000	1.500.000,000	1.566.168,000	0,26
ATL 2012/1	10.000	600.000,000	617.392,000	0,10
ATL 2013/1	10.000	1.000.000,000	1.037.856,000	0,17
ATL 2014/1	5.000	500.000,000	523.200,000	0,09
ATL 2014/3	20.000	2.000.000,000	2.007.995,616	0,33
ATTIJARI BANK 2010	50.000	2.857.100,000	2.977.420,000	0,49
ATTIJARI LEASE 2010/1	30.000	600.000,000	608.256,000	0,10
ATTIJARI LEASE 2011	25.000	1.500.000,000	1.569.640,000	0,26
ATTIJARI LEASE SUB 2009	10.000	1.000.000,000	1.043.448,000	0,17
ATTIJARI LEASING 2012-1/B	3.400	204.000,000	210.008,480	0,03
ATTIJARI LEASING 2012-1/C	10.000	1.000.000,000	1.029.920,000	0,17
ATTIJARI LEASING 2014-1/B	5.000	500.000,000	516.568,000	0,09
BH 2009	70.000	5.383.000,000	5.383.672,000	0,89
BH 2013/1	10.000	857.000,000	880.888,000	0,15
BNA 2009	10.000	666.500,000	687.716,000	0,11
BTE 2009	50.000	2.500.000,000	2.531.080,000	0,42
BTE 2010	15.000	900.000,000	911.532,000	0,15
BTE 2011/A	20.000	2.000.000,000	2.087.360,000	0,35
BTK 2009	50.000	3.666.046,154	3.805.406,154	0,63
BTK 2014/1SUB	10.000	1.000.000,000	1.002.736,000	0,17
CHO 2009/BIAT	7.000	437.500,000	439.896,800	0,07
CHO COMPANY 2009/BIAT	3.000	187.500,000	187.524,000	0,03
CIL 2009/3	2.500	50.000,000	52.054,000	0,01
CIL 2010/1	20.000	400.000,000	407.552,000	0,07
CIL 2010/2	7.500	150.000,000	151.080,000	0,02
CIL 2011/1	25.000	1.000.000,000	1.039.020,000	0,17
CIL 2012/1	20.000	1.200.000,000	1.243.712,000	0,21
CIL 2012/2	15.000	1.200.000,000	1.253.508,000	0,21
CIL 2014/1	10.000	1.000.000,000	1.026.824,000	0,17
CIL 2014/2	10.000	1.000.000,000	1.004.830,685	0,17
HL 2010/1	20.000	400.000,000	409.600,000	0,07
HL 2010/2	10.000	200.000,000	200.880,000	0,03

HL 2013/2A	15.000	1.500.000,000	1.572.672,000	0,26
HL 2013/2B	10.000	1.000.000,000	1.049.456,000	0,17
HL 2014/1	10.000	1.000.000,000	1.010.768,000	0,17
MEUBLATEX 2008/BIAT	8.000	320.000,000	324.774,400	0,05
PANOBOIS 2007/BIAT	5.000	100.000,000	103.788,000	0,02
SERVICOM 2012	3.000	240.000,000	250.344,000	0,04
SIHM 2008 TR A/ATTIJ	3.000	60.000,000	60.933,600	0,01
SIHM 2008 TR B/STB	3.000	60.000,000	60.933,600	0,01
STB 2008/1	50.000	3.800.000,000	3.931.080,000	0,65
STB 2008/2	2.200	159.552,250	166.382,810	0,03
STB 2010/1	10.000	600.000,000	620.592,000	0,10
STB 2011/A	25.000	1.785.500,000	1.866.420,000	0,31
TL 2010/2	15.000	300.000,000	301.644,000	0,05
TL 2011/1	15.000	600.000,000	615.396,000	0,10
TL 2011/2	20.000	800.000,000	806.672,000	0,13
TL 2011/3	15.000	900.000,000	938.892,000	0,16
TL 2012/1	10.000	600.000,000	617.552,000	0,10
TL 2014/1	5.000	500.000,000	519.568,000	0,09
TL SUB 2010	20.000	800.000,000	831.824,000	0,14
TL SUB 2013	10.000	800.000,000	829.952,000	0,14
TUNISIE FACTORING 2014/1	10.000	1.000.000,000	1.004.830,685	0,17
UIB 2009/1A	30.000	1.500.000,000	1.528.992,000	0,25
UIB 2009/1B	40.000	2.666.000,000	2.719.984,000	0,45
UIB 2009/1C	30.000	2.250.000,000	2.298.456,000	0,38
UIB 2011-2	30.000	2.142.600,000	2.235.696,000	0,37
UIB 2011/1A	30.000	2.100.000,000	2.134.248,000	0,35
AC1-B Emprunts d'Etat	395.575	384.117.907,233	394.241.499,651	65,23
Bons du trésor Assimilables(*)	377.931	383.957.219,221	394.076.320,306	65,21
BTA 5-10/2015	9.113	8.973.539,700	9.056.430,549	1,50
BTA 5.25-03/2016	37.161	36.600.403,800	37.866.117,641	6,27
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	26.456	27.994.393,320	28.675.435,993	4,74
BTA 5.50% 10/2018	7.832	7.579.809,600	7.658.172,515	1,27
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	196.598	203.149.304,101	210.164.351,641	34,78
BTA 5.50% 02/2020	360	347.580,000	361.597,315	0,06
BTA 5.50% 10/2020	12.000	11.547.450,000	11.661.729,451	1,93
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	40.411	41.991.638,700	43.440.057,515	7,19
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	48.000	45.773.100,000	46.615.585,478	7,71
(*) Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA			-1.423.157,792	-0,24
Emprunt National 2014 CAT. A /5	17.644	160.688,012	165.179,345	0,03
AC1-C Autres valeurs	73.521	8.406.400,510	8.941.529,232	1,48
AL AMANA OBLG FCP	16.827	1.691.905,941	1.707.301,074	0,28

FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	1.000	1.000.000,000	1.439.180,000	0,24
FCP HELION MONEO	1.700	173.857,016	176.806,800	0,03
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42.878	4.384.796,517	4.472.304,034	0,74
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	11.116	1.155.841,036	1.145.937,324	0,19
Total Portefeuille titres	1.802.696	478.700.602,147	491.596.663,713	81,34

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **5.396.868,489 Dinars** du 01.10.2014 au 31.12.2014, contre **7.514.674,802 Dinars** du 01.10.2013 au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

REVENUS	4^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 31.12.2014	4^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 31.12.2013
Revenus des obligations de sociétés	1.046.091,491	4.232.526,142	1.119.599,440	4.574.473,027
Revenus des Emprunts d'Etat	4.350.776,998	17.479.803,404	6.395.075,362	26.351.867,107
Revenus des autres valeurs	0,000	1.617.505,102	0,000	218.569,938
TOTAL	5.396.868,489	23.329.834,648	7.514.674,802	31.144.910,072

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2014, à **112.960.342,503 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Billets de Trésorerie, en Certificats de Dépôt et en dépôt à terme et se détaillant comme suit :

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2014	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	11.733	11.292.938,981	11.426.724,547	1,89
BTC 52S-24/02/2015	5.000	4.846.210,882	4.940.766,348	0,82
BTC 53S-24/03/2015	472	465.724,832	466.518,173	0,08
BTC 52S-01/09/2015	1.479	1.409.224,663	1.426.266,217	0,24
BTC 52S-29/09/2015	2.000	1.915.129,443	1.925.323,811	0,32
BTC 52S-27/10/2015	2.782	2.656.649,161	2.667.849,998	0,44

AC2-A-2 Billets de Trésorerie :

<i>Désignation</i>	<i>Aval</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Billets de trésorerie	BIAT	30	14.796.611,283	14.912.209,241	2,47
S.T.I 90 J-20/01/2015	BIAT	20	9.867.820,614	9.971.726,942	1,65
HL 90J-17/03/2015	BIAT	10	4.928.790,669	4.940.482,299	0,82

AC2-A-3 Certificats de dépôts :

<i>Désignation</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Certificats de dépôt	BIAT	83	41.454.596,621	41.476.359,290	6,86
CDP 10J-01/01/2015	BIAT	9	4.495.076,742	4.500.000,000	0,74
CDP 10J-02/01/2015	BIAT	11	5.493.982,685	5.499.397,527	0,91
CDP 10J-03/01/2015	BIAT	3	1.498.358,914	1.499.671,424	0,25
CDP 10J-04/01/2015	BIAT	6	2.996.717,828	2.999.014,405	0,50
CDP 10J-06/01/2015	BIAT	7	3.496.170,799	3.498.084,089	0,58
CDP 10J-07/01/2015	BIAT	12	5.993.435,656	5.996.059,238	0,99
CDP 10J-08/01/2015	BIAT	6	2.996.717,828	2.997.701,537	0,50
CDP 10J-08/01/2015*	BIAT	1	499.452,971	499.616,922	0,08
CDP 10J-09/01/2015*	BIAT	11	5.493.982,685	5.495.184,831	0,91
CDP 10J-10/01/2015*	BIAT	17	8.490.700,513	8.491.629,317	1,41

AC2-A-4Dépôt à Terme :

<i>Désignation</i>	<i>Banque</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Placements à terme	BIAT	4	45.000.000,000	45.145.049,425	7,47
DAT 90J-17/02/2015	BIAT	1	10.000.000,000	10.058.487,671	1,66
DAT 90J-25/02/2015	BIAT	1	12.000.000,000	12.057.707,836	2,00
DAT 91J-09/03/2015	BIAT	1	8.000.000,000	8.024.954,740	1,33
DAT 90J-30/03/2015	BIAT	1	15.000.000,000	15.003.899,178	2,48

AC2-B Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2014, à **392,151 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR 2 Note sur les revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2014 au 31.12.2014 à **1.946.140,087 Dinars**, contre **498.501,910 Dinars** du 01.10.2013 au 31.12.2013 et se détaillant comme suit:

REVENUS	4^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 31.12.2014	4^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 31.12.2013
Revenus des Bons du Trésor à CT	134.887,508	391.831,843	69.512,617	1.019.099,919
Revenus des Billets de Trésorerie	174.603,405	333.080,770	51.169,400	221.655,888
Revenus des Certificats de Dépôt	616.110,871	2.844.794,003	373.812,221	1.335.858,933
Revenus des Dépôts à Terme	1.020.538,303	2.534.542,468	4.007,672	4.007,672
TOTAL	1.946.140,087	6.104.249,084	498.501,910	2.580.622,412

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.10.2014 au 31.12.2014 à **834.378,201 Dinars** contre **863.620,256 Dinars** du 01.10.2013 au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	4^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 31.12.2014	4^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 31.12.2013
Rémunération du gestionnaire	250.313,461	982.581,504	259.086,077	1.094.133,168
Rémunération du dépositaire	250.313,461	986.086,848	604.534,179	2.552.977,352
Rémunération des distributeurs	333.751,279	1.306.604,526	0,000	0,000
Total	834.378,201	3.275.272,878	863.620,256	3.647.110,520

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2014 au 31.12.2014 à **192.565,143 Dinars**, contre **195.195,687 Dinars** du 01.10.2013 au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	4^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 31.12.2014	4^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 31.12.2013
Redevance CMF	166.872,521	655.040,895	172.720,042	729.405,553
Impôts et Taxes	14.686,018	58.712,743	16.026,353	67.268,805
Charges Diverses	11.006,604	34.134,804	6.449,292	31.580,085
Total	192.565,143	747.888,442	195.195,687	828.254,443

AC 3 Note sur les créances d'exploitation:

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2014 à **191.468,448 Dinars**, contre **2.720,102 Dinars** au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

<i>Créance d'exploitation</i>	<i>Montant au 31.12.2014</i>	<i>Montant au 31.12.2013</i>
Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables	191.141,262	2.720,102
Retenue à la Source sur les achats d'emprunts de sociétés	327,186	0,000
Total	191.468,448	2.720,102

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2014 à **403.032,012 Dinars**, contre **396.066,956 Dinars** au 31.12.2013 et s'analysent comme suit :

	<i>PASSIF</i>	<i>Montant au 31.12.2014</i>	<i>Montant au 31.12.2013</i>
PA1	Opérateurs créditeurs	276.643,671	279.604,942
PA 2	Autres créditeurs divers	126.388,341	116.462,014
	TOTAL	403.032,012	396.066,956

PA1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2014, à **276.643,671 Dinars** contre **279.604,942 Dinars** au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

<i>Opérateurs Créditeurs</i>	<i>Montant au 31.12.2014</i>	<i>Montant au 31.12.2013</i>
Gestionnaire	82.993,102	83.881,482
Dépositaire	82.993,102	195.723,460
Distributeurs	110.657,467	0,000
Total	276.643,671	279.604,942

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2014, à **126.388,341 Dinars** contre **116.462,014 Dinars** au 31.12.2013 et se détaillant comme suit :

<i>Autres créditeurs divers</i>	<i>Montant au 31.12.2014</i>	<i>Montant au 31.12.2013</i>
Etat, impôts et taxes	46.718,362	48.077,117
Redevance CMF	55.327,696	55.919,669
Provision pour charges à payer	17.179,543	12.465,228
Intérêts intercalaires	7.162,740	0,000
Total	126.388,341	116.462,014

CP1 Note sur le capital:

Les mouvements sur le capital au 31.12.2014 se détaillent comme suit:

Capital initial au 01.01.2014 (en nominal)

- Montant : 617.978.900,000 Dinars
- Nombre de titres : 6.179.789
- Nombre d'actionnaires : 4.952

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 696.875.200,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 6.968.752

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 728.149.000,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 7.281.490

Capital au 31.12.2014 :580.968.751,278 Dinars

- Montant en nominal : 586.705.100,000 Dinars
- Sommes non distribuables^(*) : -5.736.348,722 Dinars
- Nombres de titres : 5.867.051
- Nombre d'actionnaires : 4.689

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent au 31.12.2014 à **-5.736.348,722Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-3.839.986,295
1- Résultat non distribuable de la période	-2.231.009,486
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1.954.333,218
✓ +/- values réalisées sur cession de titres	-4.185.092,180
✓ Frais de négociation	-250,524
2- Régularisation des sommes non distribuables	334.647,059
Aux émissions	-6.049.735,346
Aux rachats	6.384.382,405
Total sommes non distribuables	-5.736.348,722

CP2 Note sur les sommes distribuables:

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2014 se détaille ainsi:

-Résultat distribuable de la période	: 25.410.922,412 Dinars
-Régularisation du résultat distribuable de la période	: -2.038.254,545 Dinars
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	: 4.415,658 Dinars
SOMMES DISTRIBUTABLES	: 23.377.083,525Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS:

4-1 Données par action	31.12.2014	31.12.2013
• Revenus des placements	5,016	5,457
• Charges de gestion des placements	(0,558)	(0,590)
• Revenus net des placements	4,458	4,867
• Autres charges d'exploitation	(0,127)	(0,134)
• Résultat d'exploitation	4,331	4,733
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,347)	(0,606)
SOMMES DISTRIBUABLES	3,984	4,127
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,347	0,606
• Variation des +/- values potentielles/titres	0,333	(0,196)
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(0,713)	(0,189)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	3,950	4,348

4-2 Ratios de gestion des placements	31.12.2014	31.12.2013
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,500%	0,500%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,114%	0,114%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	3,838%	4,010%

4.3 Rémunération du gestionnaire du dépositaire et des distributeurs

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs d'« Arabia SICAV», tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, ci-joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci-joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 6 186 141, dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date, à 107 976, dinars et tels que certifiés par votre dépositaire.

Compte tenu de ce qui a été souligné ci-dessus nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« Arabia Sicav » au 31 décembre 2014.

Aussi, devons nous remarquer que les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au 31 décembre 2014 , 26.42% des actifs.

Tunis, le 05 février 2015

Le Commissaire aux Comptes

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 625 555	5 012 597
Actions, valeurs assimilées et droits		
a- rattachés	4 507 301	4 776 297
b- Obligations et valeurs assimilées	118 254	236 300
c- Autres valeurs	-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 661 186	1 454 708
a- Placements monétaires	493 541	-
b- Disponibilités	1 167 645	1 454 708
AC3- Créances d'exploitation	-	-
AC4- Autres actifs	-	-
TOTAL ACTIF	6 286 742	6 467 305
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	7 340	8 441
PA2- Autres créditeurs divers	93 261	213 957
TOTAL PASSIF	100 601	222 398
ACTIF NET		
CP1- Capital	6 078 159	6 172 551
CP2- Sommes distribuables	107 982	72 356
Sommes distribuables des exercices		
a- antérieurs	6	90
Sommes distribuables de l'exercice		
b- en cours	107 976	72 267
ACTIF NET	6 186 141	6 244 907
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 286 742	6 467 305

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)

ANNEXE II

	<u>01/10/2014</u> <u>31/12/2014</u>	<u>01/01/2014</u> <u>31/12/2014</u>	<u>01/10/2013</u> <u>31/12/2013</u>	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	1 311	150 995	2 537	111 946
a- Dividendes	0	142 629	0	98 839
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 311	8 366	2 537	13 106
c- Revenus des autres valeurs	0	0	0	0
PR 2- Revenus des placements monétaires	14 912	50 938	12 909	57 606
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	16 222	201 933	15 445	169 552
CH 1- Charges de gestion des placements	15 936	74 593	19 060	77 661
REVENU NET DES PLACEMENTS	286	127 340	-3 615	91 891
PR 3- Autres produits	6 821	13 835	1 212	15 012
CH 2- Autres charges	8 003	32 779	10 060	34 630
RESULTAT D EXPLOITATION	-896	108 396	-12 462	72 273
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-459	-419	0	-6
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	-1 355	107 976	-12 462	72 267
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	459	419	0	6
Variation des plus (ou moins) valeurs - potentielles sur titres	666 971	515 474	184 485	-420 473
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur - cession des titres	-354 984	-555 389	-99 561	-95 220
Frais de négociation	-4 256	-9 507	-2 122	-10 595
RESULTAT NET DE LA PERIODE	306 835	58 974	70 339	-454 015

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2014

	<u>01/10/2014</u> <u>31/12/2014</u>	<u>01/01/2014</u> <u>31/12/2014</u>	<u>01/10/2013</u> <u>31/12/2013</u>	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u> <u>RESULTANT DES OPERATIONS</u> <u>D'EXPLOITATION</u>				
a- Resultat d'Exploitation	-896	108 396	-12 462	72 273
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	666 971	515 474	184 485	-420 473
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-354 984	-555 389	-99 561	-95 220
d- Frais de négociation de titres	-4 256	-9 507	-2 122	-10 595
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-72 118		-66 627
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
_ Capital				4 239 351
_ Régularisation des sommes non distribuables				23 061
_ Régularisation des sommes distribuables				2 418
_ Droits d' entrée				43 047
b- Rachats				
_ Capital	-26 297	-46 150		-4 245 387
_ Régularisation des sommes non distribuables	1 532	1 180		-22 770
_ Régularisation des sommes distribuables	-459	-652		-2 425
_ Droit de sortie	0			
VARIATION DE L'ACTIF NET	281 612	-58 766	70 339	-483 346
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	5 904 529	6 244 907	6 174 568	6 728 253
b- en fin de période	6 186 141	6 186 141	6 244 907	6 244 907
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	94 519	94 824	94 824	94 910
b- en fin de période	94 115	94 115	94 824	94 824
VALEUR LIQUIDATIVE	65,730	65,730	65,858	65,858
AN6- <u>TAUX DE RENDEMENT</u>	5,22%	0,96%	1,14%	-6,11%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/12/2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2-PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation

les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- *Note sur le Portefeuille-titres*

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 4 625 555 DT contre 5 012 597 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

(annexe IV)

AC2- *Placements monétaires et disponibilités*

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2014 à 1 661 186 DT contre 1 454 708 DT au 31-12-2013, et se détaille ainsi :

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Placement à terme	-	-
Certificats de dépôts ATB 6,18% 120j	493 541	-
Disponibilités	1 167 645	1 454 708
TOTAL	1 661 186	1 454 708

AC3- *Créances d'exploitation*

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Créance CDS Billets de trésorerie	311 667	339 999
Provision /créance CDS	-311 667	-339 999
TOTAL	-	-

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
rémunération à payer au gestionnaire	6 160	6 081
rémunération à payer au dépositaire	1 180	2 360
TOTAL	7 340	8 441

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 93 261DT au 31-12-2014 contre 213 957DT au 31-12-2013 et se détaille ainsi :

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Achat Actions	51 456	173 144
Frais transactions	192	
redevance CMF	522	515
Honoraires Commissaires aux comptes	14 235	13 241
frais publications	251	201
Jetons de présence	10 000	10 000
Retenue à la source	890	1 141
TCL	23	23
Divers	15 692	15 692
TOTAL	93 261	213 957

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4ème trimestre de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/09/2014</u>	
Montant	5 795 193
Nombre de titres	94 519
Nombre d'actionnaires	28

Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués	
Montant	-26 297
Nombre de titres rachetés	404
Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-354 984
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	666 971
Régularisation des sommes non distribuables	1 532
Frais de négociation	-4 256

Capital au 31/12/2014	
Montant	6 078 159
Nombre de titres	94 115
Nombre d'actionnaires	27

		01/01/2014	01/01/2013
CP2-	Sommes distribuables	31/12/2014	31/12/2013
	Sommes distribuables de l'exercice en cours	107 976	72 267
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	90
	Sommes distribuables	107 982	72 356

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Au 31-12-2014, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 150 995 DT contre 111 946DT au 31-12-2013

	01/10/2014	01/01/2014	01/10/2013	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2013
Revenus des Actions	0	142 629	0	98 839
Revenus des obligations	1 311	8 366	2 537	13 106
TOTAL	1 311	150 995	2 537	111 946

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 50 938 DT au 31-12-2014 et se détaillent comme suit:

	01/10/2014	01/01/2014	01/10/2013	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2013
Revenu des Placements à terme	-	-	-	22 804
Revenu des Certificats de dépôts	2 102	2 224	-	2 308
Intérêts sur comptes de dépôts	12 810	48 714	12 909	32 494
TOTAL	14 912	50 938	12 909	57 606

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-12-2014 à 311 667 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours du 4ème trimestre 2014, ARABIA Sicav a encaissé 6 821 DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

CH1- Charges de gestion des Placements	01/10/2014	01/01/2014	01/10/2013	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2013
Rémunération du gestionnaire				
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.				
La rémunération de l'AFC	17 877	73 413	18 763	76 480
Rémunération du dépositaire				
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie de ses prestations , le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 D TTC par an. La variation négative de la dite rémunération au cours du dernier trimestre de 2014 s'explique par l'annulation de l'effet de l'application, au cours du 3ème trimestre 2014 avec effet rétroactif au 01/01/2014, des termes de l'avenant à la convention du dépositaire, soit, l'annulation de la majoration indue des honoraires concrétisée le 14 novembre 2014. A partir du 1 ^{er} janvier 2015, les honoraires du dépositaire seront ramenés à 5 900 D TTC par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signé en date du 26 décembre 2014.				
La rémunération de l'ATB	- 1 941	1 180	297	1 180
TOTAL	15 936	74 593	19 060	77 661

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

	01/10/2014	01/01/2014	01/10/2013	01/01/2013
Désignation	31/12/2014	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2013
Redevance CMF	1 515	6 221	1 590	6 481
Commissaire aux comptes	3 588	15 295	3 588	15 588
Publicité et publication	101	450	101	650
Services bancaires	12	21	11	21
Timbre fiscal	2	8	3	10
Jetons de présence	2 521	10 000	4 722	11 248
TCL	66	584	45	632
Autres Impôts	200	200	-	-
TOTAL	8 003	32 779	10 060	34 630

4- AUTRES INFORMATIONS	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Données par actions		
Revenus des placements	2,146	1,788
Charges de gestion des placements	0,793	0,819
Revenu net des placements	1,353	0,969
Autres charges	0,348	0,365
Autres produits	0,147	0,158
Résultat d'exploitation	1,152	0,762
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,004	0,000
Sommes distribuables de la période	1,147	0,762
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,004	0,000
Frais de négociation	-0,101	-0,112
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	5,477	-4,434
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-5,901	-1,004
Résultat net de la période	0,627	-4,788
Nombre d' Actions	94 115	94 824
Valeur liquidative	65,730	65,858

Etats Financiers trimestriels
NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2014

ANNEXE IV

DESIGNATION DU TITRE	Nbre/Titre	Coût d'acq	Val au 31/12/2014	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	1 117 907	4 994 424,380	4 507 301,444	71,70%	
<i>Actions et droits rattachés :</i>	<u>1 117 711</u>	<u>4 796 205,624</u>	<u>4 206 299,664</u>	<u>66,91%</u>	
AIR LIQUIDE	59	19 462,425	13 865,000	0,22%	0,00%
AL KIMIA	300	17 980,000	17 700,000	0,28%	0,02%
ASSAD	62 000	545 929,918	496 806,000	7,90%	0,52%
ATL	100 000	336 988,098	267 900,000	4,26%	0,40%
BTE	9 600	242 648,680	238 944,000	3,80%	0,96%
Carthage Cement	17 000	58 400,000	41 259,000	0,66%	0,01%
CEREALIS	42 126	284 605,500	287 130,816	4,57%	0,86%
CIMENT DE BIZERTE	83 000	731 079,959	534 520,000	8,50%	0,19%
CITY CARS	6 000	65 700,000	68 838,000	1,09%	0,04%
DELICE HOLDING	830	12 118,000	12 567,860	0,20%	0,00%
ECYCL	18 000	198 177,600	294 732,000	4,69%	0,33%
HANNIBAL LEASE	30 000	285 000,000	234 270,000	3,73%	0,52%
MAG GENERAL	1 800	57 480,000	57 369,600	0,91%	0,02%
MIP	5 196	24 421,200	12 226,188	0,19%	0,12%
MONOPRIX	5 800	139 108,000	127 217,200	2,02%	0,03%
SOTEMAIL	57 000	144 300,000	162 450,000	2,58%	0,22%
OTH	60 000	390 442,965	432 300,000	6,88%	0,11%
SFBT	1 000	22 420,000	22 512,000	0,36%	0,00%
SOTUVER	76 000	546 515,700	399 760,000	6,36%	0,35%
TELNET	2 000	14 520,377	10 172,000	0,16%	0,02%
TPR	20 000	110 190,098	86 360,000	1,37%	0,04%
TGH	520 000	548 717,104	387 400,000	6,16%	0,48%
<i>Titre OPCVM</i>	<u>196</u>	<u>198 218,756</u>	<u>301 001,780</u>	<u>4,79%</u>	
FCP AXIS K PRUDENT	20	22 218,756	47 706,100	0,76%	0,37%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	176	176 000,000	253 295,680	4,03%	0,44%
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	5 810	116 200,000	118 254,009	1,88%	
ATL 2010/1	5 810	116 200,000	118 254,009	1,88%	
TOTAL		5 110 624,380	4 625 555,453	73,58%	

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

Avis du Commissaire aux Comptes

Etats financiers trimestriels au 31 décembre 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SANADETT SICAV clos le 31 décembre 2014 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le 31 décembre 2014 annexés au présent rapport faisant apparaître un total actif de 216 082 052 dinars, un actif net de 215 707 715 dinars et une valeur liquidative de 108,500 dinars pour 1 988 084 actions, relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Responsabilité de la direction dans l'établissement des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers trimestriels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 décembre 2014 tels qu'annexés au présent rapport.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la Note II.1 aux états financiers « évaluation des placements ». Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition bien qu'ils aient fait l'objet de transactions à des prix différents. Cette situation est non conforme à la norme comptable tunisienne n° 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM qui dispose que les obligations et valeurs assimilées telles que les titres de créance émis par le trésor et négociables sur le marché financier sont évaluées à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le prix d'acquisition ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La composition de l'actif de SANADETT SICAV n'a pas respecté de manière permanente au cours du quatrième trimestre 2014, le taux de 20% d'emploi des actifs en liquidités et quasi-liquidités préconisé par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 relatif à la composition du portefeuille des organismes de placement collectif. Cette situation n'a pas été régularisée au 31 décembre 2014 ;
- La composition de l'actif de SANADETT SICAV n'a pas respecté de manière permanente au cours du quatrième trimestre 2014 le taux maximum de 10% d'emploi des actifs en des titres émis par un même émetteur prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Cette situation n'a pas été régularisée au 31 décembre 2014.

Tunis, le 03 Février 2015

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet MS Louzir

Mohamed LOUZIR

BILAN
ARRETE AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIF</u>			
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	135 639 353	139 310 821
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10 686 182	10 251 140
b- Obligations et valeurs assimilées		124 953 171	129 059 681
c- Autres valeurs		0	0
AC2- Placements monétaires et disponibilités	AC2	80 442 699	64 837 369
a- Placements monétaires		42 591 101	36 675 648
b- Disponibilités		37 851 598	28 161 721
AC3- Créances d'exploitation	AC3	0	1 055 342
AC4- Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		216 082 052	205 203 532
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	PA1	116 045	110 898
PA2- Autres créditeurs divers	PA2	258 292	89 103
TOTAL PASSIF		374 337	200 001
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	CP1	207 068 783	197 247 877
CP2- Sommes distribuables	CP2	8 638 932	7 755 654
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		754	770
b- Sommes distribuables de la période		8 638 178	7 754 884
ACTIF NET		215 707 715	205 003 531
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		216 082 052	205 203 532

ETAT DE RESULTAT
DU 01/10/2014 AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)

	Notes	Période 01/10/2014 31/12/2014	Période 01/01/2014 31/12/2014	Période 01/10/2013 31/12/2013	Période 01/01/2013 31/12/2013
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	PR1	1 516 855	6 415 046	1 647 785	6 799 006
a- Dividendes		0	367 323	0	378 514
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 516 855	6 047 722	1 647 785	6 420 492
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
PR 2- Revenus des placements monétaires	PR2	1 261 683	4 651 431	1 032 725	4 274 141
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 778 538	11 066 476	2 680 510	11 073 147
CH 1- Charges de gestion des placements	CH1	349 970	1 373 040	345 110	1 436 203
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 428 568	9 693 437	2 335 400	9 636 944
PR 3- Autres produits		0	0	0	0
CH 2- Autres charges	CH2	78 760	304 775	77 637	315 168
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 349 808	9 388 661	2 257 763	9 321 776
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation		(1 004 336)	(750 483)	(1 134 345)	(1 566 892)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 345 472	8 638 178	1 123 418	7 754 884
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 004 336	750 483	1 134 345	1 566 892
Variation des plus (ou moins) values potentielles					
- sur titres		100 093	24 850	95 854	48 920
Plus (ou moins) values réalisées sur cession		0	12	71 938	71 659
- des titres		0	0	0	0
- Frais de négociation		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE	IV	2 449 901	9 413 523	2 425 554	9 442 355

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DU 01/10/2014 AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)

	Période 01/10/2014 31/12/2014	Période 01/01/2014 31/12/2014	Période 01/10/2013 31/12/2013	Période 01/01/2013 31/12/2013
AN1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>				
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a- Résultat d'Exploitation	2 349 808	9 388 661	2 257 763	9 321 776
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	100 093	24 850	95 854	48 919
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	12	71 938	71 659
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
AN2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	(9 439 036)	0	(7 795 114)
AN3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
_ Capital	63 395 343	275 303 947	66 192 566	304 167 227
_ Régularisation des sommes non distribuables	(188)	4 266	15 443	38 296
_ Régularisation des sommes distribuables	2 314 979	10 020 207	2 296 718	9 118 151
_ Droits d'entrée	0	0	0	0
b- Rachats				
_ Capital	(88 247 935)	(265 526 654)	(95 658 299)	(340 245 999)
_ Régularisation des sommes non distribuables	(5 061)	14 485	(29 636)	(20 205)
_ Régularisation des sommes distribuables	(3 319 405)	(9 086 554)	(3 431 178)	(10 063 175)
_ Droit de sortie	0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	(23 412 367)	10 704 184	(28 188 833)	(35 358 465)
AN4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de la période	239 120 082	205 003 531	233 192 364	240 361 996
b- en fin de la période	215 707 715	215 707 715	205 003 531	205 003 531
AN5- <u>NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a- en début de la période	2 226 746	1 894 191	2 177 352	2 240 895
b- en fin de la période	1 988 084	1 988 084	1 894 191	1 894 191
VALEUR LIQUIDATIVE	108,500	108,500	108,227	108,227
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,15%	4,03%	4,21%	3,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtés Au 31 décembre 2014
(Unité : dinar tunisien)

I. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1. Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs assimilées demeurent évalués à leur prix d'acquisition ; il en est de même pour les placements monétaires.

Il est à noter qu'à partir du 12 décembre 2006, la société procède à l'amortissement de la surcote constatée lors de l'acquisition des BTA au prorata des intérêts courus de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

II.2. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

III. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1. Portefeuille titres

Au 31 décembre 2014, le portefeuille titres se compose des titres OPCVM, d'obligations, de parts FCC et de BTA.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

a- Les titres OPCVM

Au 31 décembre 2014, les titres OPCVM se détaillent comme suit :

Titres OPCVM	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'actif
FCP SALAMETT PLUS	49 000	517 907	515 823	0,24%
FCP AXIS AAA	4 900	513 426	503 833	0,23%
FCP HELION MONEO	7 000	714 892	728 028	0,34%
FCP SALAMETT CAP	25 000	311 413	337 750	0,16%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	21 000	2 145 575	2 157 393	1,00%
TUNISO EMIRATIE SICAV	3 900	402 761	405 272	0,19%
AXIS TRÉSORERIE SICAV	17 000	1 805 431	1 816 229	0,84%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	10 100	1 041 003	1 053 460	0,49%
GO SICAV	7 885	805 730	805 208	0,37%
FIDÉLITY OBLIGATION SICAV	1 856	196 377	196 066	0,09%
MAXULA INVEST SICAV	1 943	198 038	203 805	0,09%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	9 100	947 465	952 789	0,44%
SICAV ENTREPRISE	9 628	984 749	1 010 526	0,47%
Total	168 312	10 584 767	10 686 182	4,95%

b- Obligations et valeurs assimilées

Au 31 décembre 2014, les obligations et valeurs assimilées se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
Obligations	1 830 400	118 784 192	122 088 347	56,50%
Fonds communs de créances	3 700	930 869	936 759	0,43%
BTA	2 000	1 905 583	1 928 065	0,89%
Total	1 836 100	121 620 644	124 953 171	57,83%

b'- Les obligations

Au 31 décembre 2014, les obligations se détaillent comme suit :

Obligations	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
A.BANK SUB2009	20 000	1 333 100	1 348 488	0,62%
AIL 2011/1	10 000	400 000	412 502	0,19%
AIL 2012-1	10 000	600 000	619 175	0,29%
AIL 2013-1	20 000	1 600 000	1 653 246	0,77%
AMEN BANK SUB 2010	45 000	3 299 400	3 349 772	1,55%
Amen Bank SUB 2011	20 000	1 400 000	1 417 299	0,66%
Amen Bank SUB 2012	10 000	800 000	811 360	0,38%
AmenBank06TMM+1%	30 000	900 000	938 636	0,43%
ATB SUB 2009	50 000	3 125 000	3 211 098	1,49%
ATB 2007/1 Catég D	50 000	3 600 000	3 718 786	1,72%
ATL 2009/2	20 000	800 000	809 022	0,37%
ATL 2010/2	35 000	2 100 000	2 100 536	0,97%
ATL 2011	30 000	3 000 000	3 132 329	1,45%

Obligations	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
ATL 2012-1	25 700	1 542 000	1 586 688	0,73%
ATL 2013-1	20 000	2 000 000	2 075 713	0,96%
ATL 2013-2	30 000	3 000 000	3 020 743	1,40%
ATL 2014-1	3 700	370 000	387 168	0,18%
ATL 2014-2	20 000	2 000 000	2 073 138	0,96%
ATL 2014-3 CA	30 000	3 000 000	3 006 496	1,39%
ATLsub2008 7%22/08	15 000	1 200 000	1 224 302	0,57%
ATL10- 1TMM+0.75%5ans	75 000	1 500 000	1 526 515	0,71%
ATTIJARI BANK 2010	40 000	2 285 680	2 381 931	1,10%
Attijari L sub 2009	20 000	2 000 000	2 086 877	0,97%
ATTIJARI LEAS. 2010	25 000	500 000	506 879	0,23%
ATTIJARI LEAS. 2011	15 000	900 000	942 211	0,44%
ATTIJARI LEAS 2012-2	10 000	600 000	601 217	0,28%
ATTIJARI LEAS 2014-1	2 000	200 000	206 628	0,10%
BH 2009	40 000	3 076 000	3 076 378	1,42%
BNA SUB 2009	15 000	999 840	1 031 678	0,48%
BTE 2009	30 000	1 500 000	1 518 641	0,70%
BTE 2010	20 000	1 200 000	1 215 367	0,56%
BTE 2011	33 000	3 300 000	3 444 116	1,59%
BTK 2009 A	5 000	214 300	222 009	0,10%
BTK 2009 B	35 000	2 100 000	2 178 394	1,01%
BTK 2009 C	10 000	733 200	761 072	0,35%
CHO 2009	7 000	437 500	439 896	0,20%
CIL 2009/3	18 000	360 000	374 790	0,17%
CIL 2010/1	20 000	400 000	407 558	0,19%
CIL 2010/2	15 000	300 000	302 158	0,14%
CIL 2011/1	20 000	800 000	831 208	0,38%
CIL 2012/1	10 000	600 000	621 856	0,29%
CIL 2012-2	20 000	1 600 000	1 671 347	0,77%
CIL 2013/1	5 000	400 000	401 596	0,19%
CIL 2014-1	5 000	500 000	513 414	0,24%
CIL 2014-2	10 000	1 000 000	1 003 665	0,46%
CILSUB20087.25%10ans	10 000	1 000 000	1 055 775	0,49%
EL WIFACK 2010	20 000	800 000	834 875	0,39%
ELW 2013	10 000	800 000	830 204	0,38%
ELW2013 TV	9 000	720 000	746 410	0,35%
EMPRUNT NAT. CAT C	35 000	3 500 000	3 594 989	1,66%
EmpSub AmenBank08A	9 000	539 982	557 292	0,26%
EmpSub AmenBank08B	10 000	700 000	724 164	0,34%
HL 2010/1	30 000	600 000	614 409	0,28%
HL 2010/2	30 000	600 000	602 580	0,28%
HL 2012/1 TF	10 000	600 000	608 433	0,28%
HL 2012/1 TV	10 000	600 000	608 510	0,28%
HL 2013/2	15 000	1 500 000	1 570 773	0,73%
HL 2013/2 TF 7a	10 000	1 000 000	1 049 456	0,49%
HL 2014-1	25 000	2 500 000	2 526 408	1,17%
HLEASE 2013/1	20 000	1 600 000	1 653 902	0,77%
MEUBLATEX 2008	10 000	400 000	405 965	0,19%
STB 2008/2 6.5%	35 000	2 406 250	2 514 920	1,16%
STB 2010/1	60 000	3 600 000	3 723 517	1,72%
STB 2011 sub	20 000	1 600 000	1 672 661	0,77%
STB2008/1CatDTMM+2	50 000	3 800 000	3 931 059	1,82%
TL SUB 2010	20 000	800 000	831 824	0,38%
TL SUB 2013	20 000	1 600 000	1 660 428	0,77%
TL SUB 2013-2	10 000	1 000 000	1 051 802	0,49%
TL 2010/2	30 000	600 000	603 291	0,28%
TL 2013-1	10 000	800 000	810 750	0,38%
TL 2014-1	20 000	2 000 000	2 079 904	0,96%

Obligations	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
TL 2014-2	20 000	2 000 000	2 005 813	0,93%
TLeasing 2011/1	10 000	400 000	410 266	0,19%
TLeasing 2011/2	30 000	1 200 000	1 210 204	0,56%
TLeasing 2011/3	30 000	1 800 000	1 881 926	0,87%
TLeasing 2012-1	20 000	1 200 000	1 237 452	0,57%
TLeasing 2012/2	10 000	800 000	840 386	0,39%
TLEASING2010-1	20 000	400 000	410 201	0,19%
UBCI 2013	10 000	1 000 000	1 031 746	0,48%
UIB 2011	20 000	1 400 000	1 422 828	0,66%
UIB 2011-2	22 000	1 571 240	1 639 518	0,76%
UIB 2012-1	20 000	1 714 200	1 798 470	0,83%
UIB2009/1 5.5%	10 000	666 500	680 001	0,31%
UIB2009/1 5.85%	50 000	3 750 000	3 830 778	1,77%
UNIFACTOR 2010	1 000	40 000	41 687	0,02%
UNIFACTOR 2013	20 000	1 600 000	1 618 872	0,75%
Total	1 830 400	118 784 192	122 088 347	56,50%

b''- Les parts en fonds communs de créances

Au 31 décembre 2014, les parts en fonds communs de créances se détaillent comme suit :

Fonds communs de créances	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
FccBIAT-Credim1PP2	1 500	616 764	620 710	0,29%
FccBIAT-Credim2PP2	2 200	314 105	316 049	0,15%
TOTAL	3 700	930 869	936 759	0,43%

b'''- Les bons de trésors assimilables

Au 31 décembre 2014, les bons de trésor assimilables se détaillent comme suit :

Bons de Trésor Assimilables	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
BTA 5.5%14octob2020	2 000	1 905 583	1 928 065	0,89%
TOTAL	2 000	1 905 583	1 928 065	0,89%

AC2. Placements monétaires et disponibilités

Au 31 décembre 2014, les placements monétaires et disponibilités se détaillent comme suit :

a- Placement monétaire

a'- Les Billets de Trésorerie

Les billets de trésorerie se détaillent par émetteur comme suit :

Billet de trésorerie	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
ETS LK AVAL BNA du 31/12/14 au 29/06/15	2 000	1 942 169	1 942 490	0,90%
CIL du 29/10/14 au 27/01/15	1 000	985 469	995 802	0,46%
TOTAL	3 000	2 927 638	2 938 292	1,36%

a''- Les certificats de dépôts :

Les certificats de dépôts se détaillent comme suit :

Certificats de dépôts	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
CD 6,38% 180j/ ATB du 05/12/14 au 03/06/15	20	9 752 688	9 789 785	4,53%
CD 5,78% 90j /ATB du 19/12/14 au 19/03/15	24	11 938 740	11 940 271	5,53%
CD 6,03% 40j /ATB du 31/12/14 au 09/02/15	12	5 928 715	5 939 012	2,75%
CD 5,56% 20j/ATB du 23/12/14 au 12/01/15	24	11 970 438	11 983 741	5,55%
TOTAL	80	39 590 581	39 652 809	18,35%

b- Les disponibilités

Les disponibilités se détaillent comme suit :

b'- Les placements à terme

Les placements à terme se détaillent comme suit :

Placements à terme	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% d'actif
Placement à terme ATB	24 000 000	24 967 706	11,55%
TOTAL	24 000 000	24 967 706	11,55%

b''- Les avoirs en banque

Les disponibilités comprennent des avoirs de la société chez le dépositaire qui s'élèvent à 12 883 892 dinars.

AC3. Créances d'exploitation

Au 31 décembre 2014, les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2014	Valeur au 31/12/2013
Echéance non remboursée	-	1 055 342
Total	-	1 055 342

PA1. Opérateurs créditeurs

Au 31 décembre 2014, les opérateurs créditeurs se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2014	Valeur au 31/12/2013
Frais de gestion à payer	114 865	108 538
Frais du dépositaire à payer	1 180	2 360
Total	116 045	110 898

PA2. Autres créditeurs divers

Au 31 décembre 2014, les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeur au 31/12/2014</u>	<u>Valeur au 31/12/2013</u>
Frais de publication à payer	544	300
Jeton de présence à payer	12 500	10 000
Redevances CMF à payer	19 467	18 396
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	29 200	25 120
Intérêts à débiter sur placements monétaires	160 791	0
Autres créditeurs divers	35 790	35 287
Total	258 292	89 103

CP1. Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le quatrième trimestre de 2014 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2014

Montant	231 826 531
Nombre de titres	2 226 746
Nombre d'actionnaires	594

Souscriptions réalisées

Montant	63 395 343
Nombre de titres émis	608 792
Nombre d'actionnaires nouveaux	12

Rachats effectués

Montant	88 247 935
Nombre de titres rachetés	847 454
Nombre d'actionnaires sortants	18

Autres effets sur capital

Régularisation des sommes non distribuables	(5 249)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	100 093

Capital au 31/12/2014

Montant	207 068 783
Nombre de titres	1 988 084
Nombre d'actionnaires	588

CP2. Sommes distribuables

Les sommes distribuables s'élèvent à 8 638 932 dinars dont 8 638 178 dinars se rattachant à la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

PR1. Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014	Du 01/10/2013	Du 01/01/2013
	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2013
Revenus des titres OPCVM	0	367 323	0	378 514
Revenus des bons de Trésor assimilables	5 304	5 305	125 274	470 673
Revenus des obligations et fonds communs de créances	1 511 551	6 042 419	1 522 511	5 949 819
TOTAL	1 516 855	6 415 046	1 647 785	6 799 006

PR2. Les revenus de placements monétaires

Les revenus de placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014	Du 01/10/2013	Du 01/01/2013
	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2013
Revenus des billets de trésorerie	64 350	312 626	106 874	603 437
Revenus des autres placements monétaires	350 860	1 399 998	451 463	1 564 212
Revenus des certificats de dépôt	703 420	2 298 154	376 394	1 624 205
Intérêts des comptes de dépôt	143 053	640 653	97 994	482 287
TOTAL	1 261 683	4 651 431	1 032 725	4 274 141

CH1. Charges de gestion des placements

La gestion de la société est confiée à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 1 180 dinars l'an en TTC.

Au 31 décembre 2014, la charge de gestion se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014	Du 01/10/2013	Du 01/01/2013
	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2013
Rémunération du gestionnaire	352 582	1 371 860	344 813	1 435 023
Rémunération du dépositaire (*)	-2 612 (**)	1 180	297	1 180
TOTAL	349 970	1 373 040	345 110	1 436 203

(*) A partir du 01/01/2015, la rémunération du dépositaire sera ramenée de 1 180 dinars TTC l'an à 11 800 dinars TTC l'an en vertu de l'avenant à la convention du dépositaire signée le 26/12/2014.

(**) Ce montant correspond à l'effet compensé de la comptabilisation de la rémunération du dépositaire sur la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, et l'effet de l'annulation de 5 340 dinars, comptabilisés à tort courant le troisième trimestre 2014.

CH2. Autres charges

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/10/2013 Au 31/12/2013	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
Commissaire aux comptes	7 360	31 130	7 360	31 992
Redevance CMF	59 758	232 511	58 441	243 216
Publicité et publication	160	768	262	877
Jetons de présence	4 336	12 500	4 723	11 250
TCL	7 146	27 866	6 851	27 833
TOTAL	78 760	304 775	77 637	315 168

IV. RESULTAT PAR ACTION

Désignation	Période	Période
	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
Revenus des placements	11 066 477	11 073 147
Charges de gestion des placements	1 373 040	1 436 203
Revenu net des placements	9 693 437	9 636 944
Autres charges	304 775	315 168
Résultat d'exploitation	9 388 661	9 321 776
Régularisation du résultat d'exploitation	(750 483)	(1 566 892)
Sommes distribuables de la période	8 638 178	7 754 884
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	750 483	1 566 892
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	24 850	48 919
Plus-Values réalisées sur cession de titres	12	71 659
Résultat net de la période	9 413 523	9 442 354
Nombre d'actions	1 988 084	1 894 191
Résultat par action	4,735	4,985